

En maïs ensilage, les conditions climatiques favorables de la dernière semaine ont permis un progrès exceptionnel de la maturité de 3 à 4 points en **Ardenne**.

En Haute Belgique, les récoltes sont déjà en cours. En effet, le stade optimal de récolte est atteint partout en **variétés ultra-précoces** (indice FAO inférieur à 190) et pourrait même être rapidement dépassé sur les parcelles qui n'ont pas encore été récoltées à ce jour. Si ce n'est déjà fait, il est très urgent d'en prévoir les récoltes afin d'éviter l'ensilage à surmaturité et le lot de désagréments qui l'accompagne.

Comme prévu, les **variétés moins précoces** (indice FAO entre 200 et 230) atteignent le stade optimal dès cette semaine. Pour cette gamme de précocité, la progression est même plus rapide que prévue grâce aux excellentes conditions climatiques du moment. En effet, toutes les parcelles emblavées à date normale (avant le 10 mai) avec ces variétés peuvent d'ores et déjà être récoltées ou être planifiées pour les prochains jours.

Partout en Wallonie, les parcelles semées plus tard après la 10 mai et accusant un sérieux retard de maturité connaissent aussi une belle progression grâce à ces bonnes conditions climatiques. Il s'agit d'une excellente nouvelle pour ces situations particulières. La teneur minimale de 31 % MS est en vue. Toutefois, quelques jours de patience sont encore nécessaires pour ces parcelles.

Vu la maturité atteinte et l'état d'avancement des récoltes, ce communiqué clôture déjà les avertissements 2018 en maïs ensilage. A cette occasion, le Centre Pilote Maïs remercie ses centres partenaires et plus particulièrement les différentes personnes responsables des prélèvements de maïs, ainsi que les équipes techniques qui les assistent. Il s'agit de madame et messieurs Geoffrey Duquesne (CARAH), Michaël Mary (CIPF), Amélie Vilret (OPA Ciney), Sébastien Crémer (Centre de Michamps) et Maxime Hautot (CPL-VEGEMAR) qui était aussi le coordinateur de ce système d'avertissement.

Le Centre Pilote Maïs.

Situation des maturités du maïs ensilage

(estimation des teneurs en M.S. valable pour la semaine n° 38 du 17/09/2018 au 24/09/2018)

Régions agricoles et sites	Variétés plutôt très précoces (FAO < 190)			Variétés plutôt précoces (FAO < 230)		
	Du 17 au 24/09/2018	Du 18 au 25/09/2017	Du 19 au 26/09/2016	Du 17 au 24/09/2018	Du 18 au 25/09/2017	Du 19 au 26/09/2016
Ardenne (Bonnerue, Coo, Cul-des-Sarts, Offagne, Villers-la-Bonne-Eau, Werbomont)	De 35 à 38 %	25 %	NP	De 32 à 34 %	24 %	NP

Les avertissements sont disponibles sur le site du Centre Pilote Maïs (www.centrepilotemais.be). Ils sont réalisés grâce au concours du Ministère régional de l'Agriculture, du CARAH de Ath, du CIPF, du CPL-VEGEMAR, de la Province de Liège-Agriculture, de l'OPA de Ciney et du Centre de Michamps. Les avis ne peuvent être diffusés sans l'accord du Centre Pilote Maïs.